



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Note 24:46

- Date :** 30 novembre 2024
- Destinataires :** Présidentes et présidents des associations locales, fédérées et provinciales
Membres du Comité de direction de l'ACPPU
- Expéditeurs :** Peter McInnis, président
Robin Whitaker, vice-présidente
Brenda Austin-Smith, présidente sortante
David Robinson, directeur général
- Objet :** **Appel de candidatures pour les comités permanents du Conseil de l'ACPPU**

Les candidatures sont maintenant ouvertes pour les **comités permanents du Conseil de l'ACPPU**. Nous encourageons les associations à proposer des candidatures de membres affiliés ou associés de l'ACPPU qui pourraient être intéressés par une telle participation et qui contribueraient par leur expertise aux travaux des comités.

La composition, le fonctionnement et le mandat des comités, ainsi que le processus de sélection de leurs membres, sont affichés sur la page d'accueil de chaque comité permanent du site web de l'ACPPU. Les postes à combler seront également annoncés dans le *Bulletin de l'ACPPU* et affichés sur le site Internet de l'ACPPU sous la rubrique « [Appel de candidatures pour les comités permanents de l'ACPPU](#) ».

Les candidates et candidats doivent inclure une copie dûment remplie du [formulaire de mise en candidature aux comités permanents](#).

La date limite des mises en candidature aux postes de membres des comités permanents de l'ACPPU est le **1^{er} février 2025**.

Les recommandations de membres de groupes marginalisés sont les bienvenues. Ces groupes comprennent entre autres les Autochtones, les femmes, le personnel académique racialisé, le personnel académique ayant une limitation fonctionnelle, ainsi que le personnel académique bispirituel, lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel, les personnes intersexuées, asexuées et autres personnes sexuellement différentes et issues de la diversité des genres.

Postes à combler (avril 2025)

Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

[2 postes vacants]

Les membres du **Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi** doivent avoir joué un rôle considérable au chapitre de la liberté académique et bien connaître cet enjeu. Les membres doivent être sympathiques à la défense de la liberté académique et de la permanence et avoir acquis de l'expérience en la matière. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité de la négociation collective et de l'organisation

[2 postes vacants]

Les membres du **Comité de la négociation collective et de l'organisation** doivent avoir une expérience confirmée de la négociation collective et de l'organisation. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité de l'équité

[5 postes vacants] : (1 membre représentant le personnel académique autochtone; 1 membre représentant le personnel académique ayant une limitation fonctionnelle; 2 membres représentant le personnel académique racialisé; 1 membre représentant le personnel académique féminin)

Le **Comité de l'équité** est composé de deux membres de chacun des groupes suivants : personnel académique autochtone, personnel académique ayant une limitation fonctionnelle; personnel académique lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel et bispirituel; personnel académique racialisé; personnel académique féminin. Les membres doivent avoir une grande expérience de la promotion de l'équité et être pleinement engagés dans cet enjeu. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en participant à des activités connexes.

Comité des bibliothécaires et des archivistes

[1 poste vacant]

Les membres du **Comité des bibliothécaires et des archivistes** doivent avoir une expérience et une connaissance considérables des intérêts de la profession et des questions académiques qui concernent les bibliothécaires et les archivistes en poste dans les établissements postsecondaires canadiens. Les membres doivent être au fait des questions de principe touchant les droits académiques et les conditions de travail des bibliothécaires et des archivistes de ces établissements. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité du personnel académique contractuel

[7 postes vacants]

Les membres du **Comité du personnel académique contractuel** doivent avoir une expérience considérable et s'engager à faire progresser les enjeux et les conditions de travail du personnel académique contractuel. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.